



Sérignan du Comtat s'engage pour demain !

Compte-rendu du comité technique du 9 février 2016

Présents : MM. et Mmes

Julien MERLE

Maire

Stéphane VIAL

1^{er} Adjoint

Jean-Pierre TRUCHOT

Adjoint au maire

Alban DUMAS

Conseiller municipal

Marc GABRIEL

Conseiller municipal

Jean-Marc SABATIER

Conseiller municipal

Isabelle SUREL

Conseillère municipale

Béatrice ALESTRA

Chef d'entreprise

Marie-Josée ZORRILLA

Professeur des écoles retraitée

Pierre MANFREDI

PRJN

Joseph JACQUIN-PORRETAZ

Directeur Naturoptère

Paule ROUSSEAU

Référente A21

Excusés : MM Jean COLLADO PRJN – César DEMERET DGS

Invitée : Mme Noëlle LAMBERT chargée de communication pour Plantes rares et jardin naturel

Monsieur Gérard de BASTIER a demandé à M. le Maire d'accepter son départ du comité technique. Il souhaite plein succès à l'Agenda 21 et souhaite continuer à être informé des principales actions. Monsieur le Maire et Monsieur VIAL ainsi que les membres du comité technique le remercient pour son engagement actif pendant toutes ces années.

M. VIAL ouvre la réunion.

Mme LAMBERT présente le projet de « Rue de tous les possibles » tel qu'il a déjà été étudié par l'association PRJN.

En marge de la manifestation par elle-même et ayant pour vocation à servir de lien entre le Parc et le village, la rue du Moulin deviendrait un espace en accès libre ouvert à des exposants et associations (*les places Férentillo et Diane de Poitiers si nécessaire pourraient aussi être utilisées*).

Un point de contrôle en haut des escaliers du parc permettrait aux personnes munies de leur bracelet de retourner dans le parc depuis la rue du Moulin.

Nombre d'exposants :

Pour occuper cet espace relativement important, le nombre d'exposants est à définir. Selon ce nombre ils seraient répartis uniquement dans la rue ou pourraient s'installer sur les places. L'idéal reste de constituer un lieu agréable à parcourir depuis la manifestation vers Diane de Poitiers où seront installés quelques artisans d'art qui ont accepté de prendre le risque de « sortir du centre de la manifestation ».

Mme SUREL avec l'expérience de la brocante de l'amicale laïque estime qu'il faut environ une cinquantaine d'exposants pour vraiment meubler ce parcours.

Gratuité ou pas :

Le comité technique va solliciter la participation d'exposants. Après discussion, pour ce premier essai, il semble préférable au comité technique de permettre aux exposants de venir gratuitement.

Il est vrai qu'ils bénéficieront des retombées de la publicité faite par l'association PRJN en revanche, ils seront à l'extérieur de la manifestation et les personnes qui se déplacent le font en premier lieu pour l'exposition, les conférences et ateliers.

En contrepartie, les exposants devront s'engager à rester le samedi et le dimanche pour éviter les places vides entre les exposants.

Sélection des exposants :

Il faut éviter la concurrence avec les exposants de la manifestation.

Mme ALESTRA contactera des exposants potentiels en bio (avec attestation à fournir) en légumes, fruits, céréales etc.... via l'AMAP de PIOLENC et la BIOCOOP de VAISON

MME ZORRILLA contactera les producteurs de la Ruche en légumes, fruits, céréales, viande, jus de fruit, miel, fromage, pâtes, savons et bougies etc....

M. TRUCHOT contactera les caves et producteurs de jus de fruit...

M. VIAL suggère de contacter des fabricants de cosmétique, Mme LAMBERT propose de contacter Bleu de Blancard à BOLLENE <http://www.bleudeblancard.fr> et des producteurs de spiruline Joseph JACQUIN-PORRETAZ contactera les producteurs de spiruline qu'il connaît dans le Vaucluse. (voici quelques liens <http://www.mon-producteur.com/complements-alimentaires/1479-jco-spiruline.html> ; <http://www.spirulineduluberon.fr>) et fournira des adresses de producteurs de miel.

Il serait possible de contacter aussi des fournisseurs ou artisans en éco-construction. Paule se mettra en relation avec le CEDER pour leur proposer d'exposer et leur demander des contacts en éco-construction.

Mme LAMBERT a déjà proposé à quelques associations de s'installer sur ce parcours.

Une réunion est prévue le mardi 23 février à 17 heures en salle du conseil pour faire le bilan des contacts. Dans l'intervalle les échanges mails permettront de se tenir au courant des avancées des uns et des autres.